



Informations municipales

1. Le mot du maire

La rentrée scolaire commence à dater et nous nous préparons à présent à affronter les rigueurs de l'hiver. Ce document a pour ambition de présenter les éléments marquants de la vie de la commune.

2. Manifestation du samedi 8 septembre 2018

Ce fut une réussite compte tenu de la participation de plus de 200 personnes.

Cette manifestation d'hommage aux forestiers canadiens qui ont opéré sur notre territoire en 1917 restera un moment fort de la vie de notre commune. Elle a pu être organisée grâce à l'implication de membres du conseil municipal et de certains habitants.



Lever des couleurs



Le Four des canadiens



L'assistance



Les autorités

3. Circulation place de la Mairie

Le code de la route s'applique sur les voies publiques et donc sur la place de la mairie. Les véhicules provenant du chemin de la Racine ou du chemin de Fontenette et se dirigeant vers la RD 251 doivent circuler à droite. Si ces véhicules circulent à gauche et longent le bâtiment de la mairie, ils peuvent rentrer en collision avec un véhicule venant de la RD 251.

4. Gestion des parcelles forestières

Cette année, la mairie a organisé un affouage. Le tirage au sort de samedi 27 octobre a permis d'attribuer un lot à chacun des habitants inscrits.

Un nombre important d'arbres de la parcelle forestière 7 sont scolytés. Une vente des arbres de l'ensemble de la parcelle aura lieu mercredi 14 novembre à 13 h 30 à la salle des fêtes de Levier.

5. Actions diverses

51. Durant la 1^{ère} semaine d'octobre, la commune a participé à l'opération « **Brioches** ». Grâce à l'implication d'une habitante, 20 brioches ont été vendues et un chèque de 100 euros a été adressé à l'association des parents et amis de personnes handicapées mentales (APEI) de Lons le Saunier. Cette association apporte une aide morale et matérielle aux personnes handicapées mentales et à leurs familles.

52. Le samedi 20 octobre matin, la commune a participé à l'opération « **Nettoyons la Nature** ». Cette année, nous étions moins nombreux que l'an dernier. Il faut néanmoins persévérer dans cette action citoyenne qui permet de susciter une prise de conscience et de modifier les comportements irresponsables envers la Nature car :

- de la ferraille a été collectée au niveau de la desserte forestière et, comme les années précédentes, à la décharge communale,
- des éléments de fibrociment comportant de l'amiante ont été recensés à la décharge communale. Ces déchets doivent être éliminés dans des centres agréés. Mise devant le fait accompli, la commune sera contrainte de supporter les divers frais d'élimination de ces éléments.



6. 11 Novembre 2018

Cette année sera célébré dans toute la France le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Le 11 Novembre 1918 à 11 h, les combats ont cessé sur tous les fronts. L'Armistice de Rethondes signé le 11 Novembre 1918 concrétisa la Victoire de la France et des Alliés sur les Empires Centraux.

La commune commémorera ce centenaire **dimanche 11 Novembre 2018 à 10 h** à proximité du « Four des Canadiens ». La cérémonie comprendra :

- un lever des couleurs,
- le discours du maire,
- la plantation de « l'Arbre des Valeurs » conformément aux directives de l'association « le Souvenir Français ».

La population est invitée à participer à cette cérémonie.

Par ailleurs, comme chaque année, une cérémonie aura lieu devant le Monument aux Morts de Saint Germain en Montagne **dimanche 11 Novembre à 11 h 30**.